

Communiqué

Le 14 février 2006

Education populaire et formation à distance. Comment les technologies de la communication peuvent-elles enrichir les pratiques d'éducation populaire ?

Le 9 mars 2006 entre 9h et 17h, journée de réflexion et d'échange à l'Injep à Marly-le-Roi (Yvelines).
Accès libre et gratuit sur inscription à formation@injep.fr.

Comment les nouvelles technologies peuvent-elles enrichir les pratiques d'éducation populaire qui s'appuient sur «*l'apprendre en faisant*» et la transformation de la personne ?

C'est la question à laquelle tenteront de répondre les acteurs de terrain réunis le 9 mars 2006 à Marly-le-Roi par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) et le Centre régional d'éducation populaire et de sport (Creps) d'Île-de-France.

Alors que les protagonistes de l'éducation populaire (administrations, associations, fédérations, collectivités) utilisent encore peu les nouvelles technologies et les outils de travail collaboratif dans des parcours de formation, il semble que certaines expériences soient riches d'enseignements. Certaines permettent de renforcer le contact avec les stagiaires, d'autres de mutualiser des ressources, de produire des contenus de façon collaborative, de proposer un large accès à des savoirs, de tirer profit du rôle pédagogique des logiciels libres, ou encore d'enrichir des parcours d'autoformation...

Pour introduire ces échanges et tenter de faire un «état des lieux», les participants seront tout d'abord invités à mettre en oeuvre une démarche d'éducation populaire : le théâtre forum institutionnel.

L'après-midi, deux ateliers s'attacheront aux questions «*Comment les TIC peuvent-elles enrichir les pratiques d'éducation populaire ?*» et «*Concevoir et diffuser des contenus de formation à distance : obstacles économiques et juridiques et réponses possibles*».

Contact : Dominique DIAMAND MARTIN 01 39 17 27 56 - J.-C. SARROT 01 39 17 27 80

Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep).

Établissement public du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

11, rue Paul Leplat. 78 160. Marly-le-Roi. Tél : + 33.1.39.17.27.27.

www.injep.fr